

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Commune  
de  
LIVET ET GAVET**

SEANCE DU 13 AVRIL 2023

Nombre de Conseillers Municipaux  
en exercice.....15  
Nombre de présents.....10  
Nombre de votants..... 11

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la  
convocation du Conseil Municipal et le compte  
rendu de la présente délibération ont été affichés à  
la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la loi  
du 5 avril 1884.  
Le Maire

Date de convocation du conseil municipal :  
03 avril 2023

**L'an deux mil vingt-trois le treize avril à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de Rioupérroux, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Gilbert DUPONT, Maire,**

**Présents :**

**Messieurs,** DUPONT Gilbert, BLETON Alain, LIBERA Robin,  
LAMOTTE Frank, VANHAY Xavier,

**Mesdames,** KEBAILI Caroline, GANDOLFE Christine, ZANELLA  
Muriel, MILLAN Mélanie, CLARET Paulette,

**Absents :** Laetitia KLINGLER, BENDI Eddine, BLANQUAERT  
Jean-Luc, KUNG Jean Marc, DECONINCK, Aurélie

**Secrétaire :** LIBERA Robin

**ZONE ARTISANALE BUDGET PRIMITIF 2023 :  
Délibération 2023-02-12**

Monsieur le maire donne connaissance au Conseil Municipal du budget primitif de l'exercice 2023 concernant la zone artisanale de la Commune et lui demande de bien vouloir délibérer à sujet.

Après avoir examiné les documents présentés, le Conseil Municipal :

**APPROUVE à l'unanimité** le budget présenté, à savoir :

**SECTION EXPLOITATION**

Recettes	147 758.02 euros
Dépenses	147 758.02 euros

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Recettes	147 758.02 euros
Dépenses	147 758.02 euros

**AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire  
Gilbert DUPONT

